

Image not found or type unknown



Remboursement nuits d'hotel

Par **KIKOU1**, le **06/05/2008** à **09:47**

Le vendredi 18 avril 2008, j'ai payé en arrivant 3 nuits d'hôtel pour 2 chambres et ne suis resté qu'une nuit. L'hôtel refuse de me rembourser.(293?)bien qu'ayant certifié par écrit qu'il le ferait. Il n'y avait pas de réservation préalable.
Que puis je faire pour obtenir gain de cause??
Il s'agit de l'hôtel du Port
14 quai Garnier
Les Sables d'Olonnes